

Le Petit Pléchatellois



INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX SALLE DU CHATELLIER

Des travaux de rénovation de la salle du Chatellier (changement des ouvertures, isolation, mise aux normes électriques) occasionnent quelques désagréments pour les utilisateurs habituels durant tout le mois de novembre.

Ils pourront bénéficier d'un local plus agréable début décembre. Nous les remercions pour leur compréhension.



LA MAIRIE SERA

**EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉE
LE SAMEDI 12 NOVEMBRE 2011**

EXPOSITION

A partir du 7 novembre prochain, la bibliothèque exposera une sélection de peintures réalisées par quelques résidents de la maison de retraite « Père BROTTIER » avec l'aide de Mme Dando, artiste peintre .



LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE A PLÉCHATTEL

Pour la 3ème année, la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine accompagne les bibliothèques dans le cadre du Mois du Film Documentaire. Cet évènement national coordonné en Ile et Vilaine par l'association Comptoir du Doc propose une rencontre autour d'un genre cinématographique parfois peu connu : le documentaire. Ces diffusions permettent de créer des espaces de dialogues autour des œuvres et des sujets qu'elles portent.

A Pléchatel, le film présenté sera : « La Mort de Danton »
Un film de Alice DIOP de 2011 d'une durée de 1h04

Diffusion le vendredi 18 novembre 2011

Salle Polyvalente

À 20h - Entrée gratuite

« Steve a décidé de devenir acteur. Pendant trois ans, il a suivi l'enseignement délibéré au Cours Simon. Steve vit en Seine-Saint-Denis, dans un quartier populaire, il est noir et il rêve de tenir le rôle de DANTON.... »



Mairie de Pléchatel
Tel : 02 99 57 41 68
Fax : 02 99 57 52 56
Courriel: mairie@plechatel.fr

Horaires Mairie

Du Lundi au vendredi :
08h -12h / 14h -17h
Samedi matin :
08h - 11h

Agence Postale

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
09h-12h /14h-17h
Samedi : 09h - 11h
Tel : 02 99 57 43 59

Bibliothèque

Mercredi : 14h à 16h
Jeudi : 16h à 18h
Samedi et Dimanche :
10h à 12h

Assistantes Maternelles

www.assistantsmaternelles35.fr

Assistante Sociale

Prendre Rendez- vous avec
Mme Thorigné ou Mr Racapé
au 02 99 44 83 00.

Permanences Pharmacies

Appelez le 32 37

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en octobre 1995 doivent se faire recenser en Mairie dans le mois suivant leur 16^{ème} anniversaire. Merci de vous munir de votre livret de famille.



Inscription sur les listes électorales jusqu'à fin décembre.

Munissez vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

DÉJECTIONS CANINES... RAPPEL...RAPPEL... RAPPEL

Nous rappelons encore une fois aux propriétaires de chiens de ne pas laisser leurs animaux effectuer leurs déjections sur les espaces publics et lieux piétonniers.

Certaines rues de l'agglomération ne sont pas équipées de trottoirs mais simplement d'un accotement enherbé. Il n'en reste pas moins que ce sont des espaces destinés aux piétons.

Les déjections doivent être ramassées par les propriétaires (il suffit de se munir d'un sac plastique) ou les animaux dirigés vers des zones non piétonnières.

**ETAT CIVIL - NAISSANCE**

15 septembre

Léa SAULNIER - Mardin

**COLLECTE DE PLASTIQUE
AGRICOLLES USAGÉS**

Pour la 6ème année consécutive, la chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine organise en partenariat avec des organismes agricoles une collecte de plastiques agricoles usagés pour les agriculteurs sur tout le département.

LIEU DE COLLECTE A PLÉCHATEL :
CECAB - Rue des Sept Brouées

DATE DE LA COLLECTE**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2011****Réforme de l'urbanisme - Mise en place de la Taxe d'Aménagement**

Suite à la réforme de l'urbanisme et plus particulièrement la suppression de la TLE (Taxe Locale d'Equipement) au profit de la TA (Taxe d'aménagement), le conseil municipal décide,

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1,2% ;
- d'exonérer à hauteur de 50%, en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :
 - ✓ les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'État, hors du champ d'application du PLAI
 - ✓ 50% de la surface excédant 100 m² pour les constructions à usage de résidence principale financés à l'aide du prêt à taux zéro renforcé (PTZ+)
 - ✓ les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m²

Le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Redevance réseau d'assainissement collectif

Suite au projet d'extension du réseau assainissement sur la Commune : la Cassière, Canacan et les Hautes Grées, le Conseil Municipal, fixe à l'unanimité les tarifs de la redevance assainissement comme suit au 1^{er} janvier 2012 :

Consommateurs raccordés à l'eau potable

Part fixe : 85 € (+ 4.93%)

Part proportionnelle : 1,92 € (pas d'augmentation)

Propriétaires de puits

Part fixe : 85 € (+4.93%)

Part proportionnelle : forfait de 20m³ d'eau par personne vivant au foyer.

Taxe de raccordement au réseau d'assainissement collectif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe à 600 € HT le montant de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2012.

ALSH - Participation des communes extérieures

Des enfants extérieurs à la commune de Pléchatel fréquentent régulièrement l'Accueil de Loisirs Municipal. Compte tenu que certaines communes refusent de participer aux frais de fonctionnement de la structure, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer de nouveaux tarifs à savoir :

- Tarif enfant hors commune avec convention avec la commune : 14, 80 € la journée
- Tarif enfant hors commune sans convention avec la commune : 23 € la journée

Ces tarifs seront applicables à partir du 1er janvier 2012.

Modification du temps de travail sur un poste d'animateur de 2ème Classe

Par délibération du 07 février 2011, le Conseil Municipal a créé un poste d'Adjoint d'animation de 2ème classe à temps non complet, soit un temps de travail de 19.60 heures par semaine.

En raison d'une réorganisation des services, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'augmenter la durée hebdomadaire de travail et la fixe à 31.32 heures (temps annualisé) à compter du 1er octobre 2011.

Relais du Semnon/Virades de l'espoir

La 26ème édition du Relais du Semnon a eu lieu le 25 septembre 2011 et comme les années précédentes, toutes les animations ont été jumelées avec les " Virades de l'Espoir " (Association de lutte contre la mucoviscidose).

Le Président du Comité d'Organisation du Relais a sollicité une nouvelle fois, les municipalités afin qu'elles offrent aux bénévoles de leur Commune un plateau repas vendu au prix de 10 € l'unité. Une somme de 1 € sera prélevée sur chaque plateau repas vendu et reversée aux " Virades de l'Espoir ".

Le Conseil Municipal accepte d'offrir à 14 bénévoles de la Commune participant à l'organisation du Relais du Semnon, un plateau repas d'une valeur de 10 €.

Vente de biens situés dans le périmètre du droit de préemption

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les biens suivants :

- Parcelle ZB 151 située 5 impasse du Paturel et parcelle ZS 136 située 6 rue des Bourgeois.

Demande d'acquisition de terrain

Monsieur le Maire présente la proposition d'un particulier d'acquérir une partie d'un chemin communal au lieu-dit « Yvrieul ». Après discussion, le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention) ne souhaite pas donner de suite favorable à cette demande.

Convention de location - local situé 2 rue de Boulais

Monsieur le Maire propose de renouveler le bail précaire établi entre Mrs BIRON et ERVAL pour le local situé au n°2 rue de Boulais. à compter du 1er mars 2011. Ce local leur permet d'exercer leur profession d'infirmiers en association avec un podologue et un kinésithérapeute. Le loyer mensuel est fixé à 250 €. Le Conseil Municipal décide de renouveler ce bail jusqu'au 1er mars 2012.

Convention de servitude pour le passage de canalisation eau pluviale

Monsieur le Maire évoque le fait qu'une canalisation eau pluviale doit être implantée sur une partie de la parcelle cadastrée ZB 133 au lieu-dit "La Guesdonnière". Une convention de servitude de passage est établie entre la municipalité et les propriétaires.

Remplacement d'une chaudière à l'école Publique Henri Dès

Monsieur le Maire présente différents devis relatifs au changement de la chaudière fuel de l'école publique Henri Dès. Pour cela, une étude a été réalisée afin de déterminer la meilleure option, à savoir : gaz ou fuel. Trois entreprises ont été contactées et ont fourni les devis suivants :

Option chaudière fuel à condensation (2 chaudières) :

- BS Thermie de Bain de Bretagne : 20 924.31 € HT
- Entreprise Blanchard de Messac : 12 782 € HT
- Entreprise Rihet de Bourg des Comptes : 16 516.87 € HT

Option gaz (1 chaudière)

- Entreprise Blanchard de Messac : 11 268 € HT
- Entreprise Rihet de Bourg des Comptes : 13 469.75 € HT

Le principe de mise en place de deux chaudières fuel en cascade garantit un chauffage minimum en cas de panne. De plus, l'installation en place étant au fuel, cette option permet de réduire les coûts. Le Conseil Municipal décide de retenir le devis relatif à l'installation de deux chaudières fuel à condensation de la société Blanchard de Messac pour la somme de 12 782 € HT soit 15 287.27 € TTC. Les travaux seront réalisés durant les vacances de la Toussaint.

Devis panneaux d'affichage

Afin de mettre des panneaux grillagés comme support d'affichage dans le bourg et au lieu-dit du Chatellier, différents devis sont présentés. A l'issue de cette présentation, la proposition de la société Clôture de l'Ouest de Vern/Seiche pour un montant de 376.86 € HT est retenue.

Formation professionnelle Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale

Le Parlement lors de l'adoption de la loi des finances 2011 risque avec le soutien du gouvernement d'approuver un amendement sénatorial mettant gravement en cause le droit à la formation professionnelle dans la fonction publique territoriale. Il prévoit de baisser le plafond de la cotisation attribuée à la formation. Le Conseil Municipal demande que soit rétabli le taux plafond à 1% de la cotisation versée à la Fonction Publique Territoriale pour la formation professionnelle des agents.

Badges pour la cantine municipale

Afin de faciliter le pointage à la cantine municipale, la commission menu avait émis le souhait de mettre en place un badge individuel. Le devis d'un montant de 320 € HT relatif à l'impression des cartes de cantines est accepté.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 7 novembre 2011

URBANISME - Déclarations Préalables - Permis de Construire

Date de la Demande	Nom et Adresse du demandeur	Adresse du chantier	Nature des Travaux
22/09/2011	Mr GENDRON Roger 35480 MESSAC	43, Rue de Rennes Le Chatellier	PC - Construction d'une salle d'exposition pour un atelier artisanal de menuiserie.
23/09/2011	Mr BELLER Yannick et Mlle DELAUNAY Virginie 9, Route de la Guesdonnière	9, Route de la Guesdonnière	PC - Construction d'un garage
28/09/2011	Mr LEJAT Ludovic et Mlle DUBOURG Mélanie 2, rue des Etangs - Le Chatellier	2, rue des Etangs Le Chatellier	PC - Construction d'un garage et d'une terrasse
29/09/2011	Mr MARCHAND Jean-Claude La Bergerie	La Bergerie	DP - Pose de panneaux photovoltaïques
29/09/2011	Mr GUILLOUX Jean Quenouard	Quenouard	DP - Pose de panneaux photovoltaïques
06/10/2011	Mr TESSIER Eric et Mlle HALLIER Stéphanie 2, Impasse des Ruelles	2, Impasse des Ruelles	PC - Construction de deux terrasses
12/10/2011	Mr et Mme LE BOULAIRE Stéphane 6, Impasse du Paturel	6 bis, Impasse du Paturel	PC - Construction d'une maison d'habitation
14/10/2011	Mr BOUCHARD Eric 35136 St Jacques de la Lande	6, Rue de la Cassière	PC - Démolition d'un garage Extension et surélévation d'un bâtiment existant

INFORMATIONS GÉNÉRALES



PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Depuis mai dernier, la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon s'est engagée dans le programme régional « Breizh Bocage ». Breizh Bocage est un programme incitatif de replantation et de regarnissage de haies et de talus basé sur le volontariat. Il a pour but de reconstituer le bocage breton en prenant en compte les contraintes de travail des agriculteurs. Il est destiné à tous (agriculteurs, communes et particuliers) si les projets sont cohérents et structurants. La création de haies et talus doit être supérieure à 50 m linéaires et les bosquets inférieurs à 1 ha. Seules des essences locales seront utilisées et les projets devront être liés au parcellaire agricole.

Financé par l'Union Européenne à travers le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), la Région Bretagne, le Département d'Ille et Vilaine et la Communauté de Communes, ce programme pluriannuel d'aides se déroulera jusqu'en décembre 2013. Huit communes sont prioritairement concernées. Il s'agit des communes de Bain de Bretagne, Ercé en Lamée, Le Sel de Bretagne, Pléchatel, Pancé, Poligné, Saulnières et Tresboeuf. Cependant, les autres communes auront la possibilité d'intégrer le programme Breizh Bocage à hauteur de 20% des linéaires de haies acquis sur les 8 communes.

Les objectifs du programme sont :

- l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en réduisant les transferts de polluants vers les cours d'eau, lutter contre l'érosion des sols, favoriser la biodiversité, protéger les cultures et le bétail,
- produire du bois d'oeuvre et bois-énergie, préserver le paysage bocager breton.

Breizh Bocage prend en charge 100% des frais de plantations (fourniture des plants, paillages, protections anti-gibier, pose et création de talus...) hors travaux du sol, c'est-à-dire labour ou sous-solage, retrait des clôtures et encombrements, arrachage de souches et arbres morts.

Contact : Caroline LUNEAU, chargée de mission Breizh Bocage, au 02 99 43 08 52 ou breizhbocage@moyennevilaine-semnon.fr

Fiche de pré-inscription téléchargeable sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse suivante : <http://www.moyennevilaine-semnon.fr/> dans la rubrique Environnement / Cadre de vie puis Aménagement du territoire.

2011

1 mois, 1 métier

Prenez rendez-vous avec l'emploi

économie sociale & solidaire

NOVEMBRE

EN Pays des Vallons de Vilaine

contact : 02 99 57 02 20

www.meif-bassinrennes.fr
www.1mois1metier.paysdesvallonsdevilaine.fr

Vallons solidaires

Compagnie et réalisation : Pays des vallons de Vilaine - 2011. Visuel © Gernand Aral Bann

novembre 2011 : économie sociale et solidaire

[Mardi 22 novembre -
Salle du Clos Loisel à Bain de Bretagne]
10h00 - 11h30 > Table ronde
**Travailler dans l'Économie sociale et solidaire (ESS)
pour travailler autrement**

> Que signifie: travailler dans l'ESS ? Quels sont ses champs d'intervention ? Quelles différences avec le secteur concurrentiel ? Quelles opportunités ?

Témoignages de professionnels (employeurs, salariés, groupement d'employeurs de l'ESS) - Entrée libre et gratuite

[Jeudi 24 novembre - Ercé en Lamée]
14h00 - 15h00 > Au cœur de l'entreprise
Visite de la Société coopérative de production Trébara*

> Venez découvrir une coopérative spécialisée dans la fabrication de pain bio et échanger avec l'un des associés

Inscription obligatoire au 02 99 57 02 20
Covoiturage possible

www.meif-bassinrennes.fr
www.1mois1metier.paysdesvallonsdevilaine.fr

* Inscription obligatoire : Céline Poirier
02 99 57 02 20 - meif.pv@paysdesvallonsdevilaine.fr

INFORMATIONS ASSOCIATIVES



LA LUDOTHEQUE ESPACE JEUX

vous accueille dans ses locaux, (salle Pilard -1 rue de Bou-lais) agrandis et rénovés où de nouveaux jeux vous atten-dent.

NOUVEAUX HORAIRES

SAMEDI : 10H30-12H00

MERCREDI : 15H30-17H30

Vous pouvez jouer gratuitement sur place avec votre en-fant, ou emprunter des jeux pour une adhésion annuelle de 17 euros par famille.

Nous mettons également à disposition des "Kits Anniver-saire", 6 jeux au choix pour animer vos goûters festifs!

Nous vous invitons également à notre ASSEMBLEE GÉNÉ-RALE qui se réunira le VENDREDI 25/11/11 à 20H30, dans les locaux de la Ludothèque, afin de vous présenter nos nouvelles perspectives pour 2012.

A très bientôt.

L'équipe de la ludothèque

LOISART

tiendra son assemblée générale le mardi 8 novembre, à 20H, salle polyvalente de Pléchatel ; toute personne inté-ressée par l'association y est cordialement invitée.

Il reste de la place aux cours de danse africaine, adultes et enfants : n'hésitez pas à nous rejoindre pour essayer si l'activité vous tente.

Les cours de couture reprennent après les vacances de la Toussaint : ils auront lieu le mardi soir, à 20H salle Tonne-raise. L'intervenante est tailleur professionnel et propose d'aider ses apprentis à réaliser leurs ouvrages, ou élaborer de nouvelles confections. Créatrices, créateurs en herbe, venez nombreux. Cet atelier nécessite d'apporter un mini-mum de matériel personnel.

Des ateliers de carterie sont toujours proposés et attendent des adhérents pour se mettre en route ; le travail proposé par l'intervenante est actuellement visible dans la vitrine de la bibliothèque.

Pour vos fêtes, évènements, ou pour mettre en valeurs vos photos, les projets sont multiples, contactez-nous s'ils vous séduisent.

Contats : Cecile au 02 99 57 44 78

loisartplechatel@gmail.com

C.PERIN

YOGA DU RIRE

Bienvenue dans un monde de rires et de bonne humeur

Venez rire avec nous, il est encore temps !

Qu'est-ce que le yoga du rire ?

Combinaison d'exercices respiratoires de Yoga et de rires natu-rels ou forcés

Bienfaits du yoga du rire

- Antistress naturel
- Libération des tensions
- Bon pour le moral
- Confiance en soi
- Attitude positive
- Complicité entre rieurs

Renseignements et Inscriptions : 06.13.60.37.09

Association PAT'RIRES - Yoga du Rire avec Patrick SAULNIER
Animateur certifié et recommandé par l'Institut Français de Yoga
du Rire - Santé

Séances à la salle du Châtelier tous les mercredis soirs à 20h15

Nous pouvons encore accueillir de nouveaux rieurs ...

2 séances découvertes offertes, n'hésitez pas à venir me voir

PRÉVOIR UN TAPIS DE SOL P.SAULNIER

P.SAULNIER



L'association UNC vous rappelle que la cérémo-nie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 sera célébrée le dimanche 13 novembre 2011 à PLECHATTEL. Messe à 09h30 suivie d'un dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Un vin d'honneur clôturera cette mani-festation. Nous ne pouvons oublier cette pé-riode 1914/1918 qui fut une tragédie pour le peuple français et

aujourd'hui soyons les porteurs de mémoire auprès de nos en-fants pour qu'ils comprennent le sens de ces manifestations de-avant le monument aux morts.

Chers adhérents prenez note :

La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et des conflits du Maroc et de la Tunisie aura lieu le dimanche 04 décembre 2011 à ERCE en LAMEE. Vous êtes tous invités à ce rassemblement de toutes les associations des anciens combat-tants du Canton de Bain.

RAPPEL :

Le pèlerinage des anciens combattants à LOURDES en 2012 aura lieu du 22 au 26 juin (départ le 21). Pour la bonne organisation, les personnes désireuses de se rendre à ce pèlerinage peuvent déjà se faire connaître auprès du responsable local : M. Amand LIZÉ tél : 02.99.57.40.80. Les dossiers d'inscription seront éta-blis ultérieurement.

A.LIZÉ

Conférences



UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE DU PAYS DE BAIN

Conférence Salle de cinéma
Le Scénario - Rue du Chêne Vert

Judi 03 novembre 2011
Assemblée Générale à 14h30
Le Bonheur qu'est-ce que c'est ?
Mme G.CHINCHOLLE-QUERAT
Psychologue

Judi 08 décembre 2011
La beauté féminine dans l'art
Mme Jacqueline DUROC
Docteur en histoire de l'art

Référent Pléchatel :

Bernard JOLIVEL
02 99 57 48 56



Association Qui Vive

HISTOIRE DE LA MUSIQUE CULTURE MUSICALE

Vous aimez la musique, vous êtes mélomane
confirmé ou débutant ?

Un mardi soir par mois à 20h30, Jean Pol Mar-
chand vous raconte la musique en la situant dans
son époque d'un point de vue historique, socio-
logique, philosophique et artistique.

Prochains cours : 15 novembre, 13 décembre,
dans la salle au-dessus de la bibliothèque, 5 rue
des Manoirs.

B. BOHN

ECOLE ST MICHEL

Depuis 2 ans nous organisons notre repas sur le thème « Soirée d'Ail-
leurs ».

Après les soirées Thaï et Country, nous vous invitons à poursuivre notre
voyage le samedi 19 novembre à partir de 19h.

Nous vous proposons *une soirée orientale* avec un repas préparé par
Mr Gérard HAISSANT, restaurateur de la Halte du Volcan et une animation
de danse orientale présentée par Julie, danseuse orientale. Une soirée
dansante viendra prolonger ce moment de convivialité.

Au menu : Apéritif « le Ouarzazate »

Couscous

Pâtisseries orientales

¼ de rouge

Thé à la menthe, café

Tarifs : Adultes (12 et +) : 16 €

Enfant (5 à 12 ans) : 7 €

Nous vous sollicitons pour proposer à votre tour cette soirée, avec am-
biance garantie, auprès de votre famille, amis, voisins... **Nous espérons
vous voir nombreux !** Pour ceux qui ne pourraient pas être présent, nous
vous proposons également des **repas à emporter**.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et de **nous
rendre réponse pour le 08/11/2011**.

Réservations : Mme BETAÏL Valérie - 06 85 57 42 69
Mme ALLÉE Florence - 06 85 62 87 75

Les membres de l'APEL

AVPP - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AVPP (Association pour la Valorisation du Patrimoine Pléchatellois)
vous informe qu'elle tiendra son A.G. à Pléchatel le mardi 8 novembre à
20h30, salle au dessus de la bibliothèque (1^{er} étage).

Toutes les personnes souhaitant intégrer l'association seront les bienve-
nues.

L.DOUSSIN

CLUB JOIE ET AMITIE

Le Club de Pléchatel organise un concours de belote le samedi 12 no-
vembre à la salle polyvalente à partir de 14h - 1^{er} prix : 50 €

Le jeudi 24 novembre aura lieu le traditionnel pot au feu précédé d'une
messe à l'intention des défunts du Club et suivi d'un loto au profit du
Téléthon.

Le bureau

PIQUE NIQUE DES VOISINS - Résidence des Pâtueux et Impasse du Pâturel

Samedi 3 Septembre dernier, a eu lieu sous un temps agréable, une nouvelle édition du pique-nique des voisins Résidence des Pâtueux - Impasse du Pâturel.

Sous un temps agréable, celui-ci s'est déroulé Résidence des Pâtueux et a rassemblé une vingtaine de riverains. Tous se sont retrouvés pour partager un moment agréable : chacun apportant sa spécialité, son panier et on partage afin que cette journée soit festive et conviviale. Ce fut le cas, puisque les convives ne se sont séparés qu'à la nuit tombée



« LES P'TITES GIROUETTES » ACTUS

Les ateliers d'espagnol continuent à **Bourg des comptes** avec Rafael CRUZ (Info/contact : 06 10 44 99 29).

Nous avons été sollicités pour la création d'un atelier multilingue à **Bain de Bretagne** (en cours de réalisation).

A **Pléchéatél**, Géraldine MAQUAIRE enseigne l'anglais depuis le 1er octobre, à un groupe dynamique et enthousiaste de huit enfants, niveau Grande section/CP.

Le stage intensif d'anglais, niveau collège, annoncé dans notre précédente communication, se déroulera comme prévu du 24 au 28 octobre à **Pléchéatél**, salle de réunion (il reste encore deux possibilités d'inscriptions). Nous envisageons d'ores et déjà de proposer à nouveau ce type de stage pendant les vacances de février ainsi qu'une **préparation au baccalauréat** pour les élèves de terminale pendant les vacances de Pâques. Les détails et modalités seront précisés ultérieurement lors des prochaines publications.

Si nos projets vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter au 02 99 57 40 81.

Sophie ARRAULT

Merci de nous communiquer vos articles à paraître dans le prochain mensuel pour le 16 décembre 2011

Le Petit Pléchatellois

DECHETTERIE DE BAIN DE BRETAGNE .

Horaires du 01/11 au 31/03

Lundi : 9h-12h30/14h-17h
Mercredi /vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h30/14h-17h

Tel : 02.99.44.80.43

PERMANENCES A LA MAIRIE
DE BAIN DE BRETAGNE
Tel : 02 99 43 70 24

Député J.R MARSAC
De 09h30 à 12h sur rendez-vous

UFC QUE CHOISIR
1er et 3ème jeudi de chaque
mois de 14h à 17h

CPAM
Le mardi de 09h à 12h et de
13h30 à 16h30
Tel : 0 820 904 174

CAF
Le lundi de 09h à 12h et de
13h30 à 16h.
Tel 0 820 253 510

CRAM
Le mercredi sur rendez-vous
uniquement au 39 60

PERMANENCES A LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE BAIN DE BRETAGNE
Tel : 02 99 43 70 80

PACT ARIM
Amélioration de l'habitat
Sans rendez-vous avec Mme

ARCHITECTE CONSEIL
Sur rendez-vous
au 02 99 43 70 80
1er ou 2ème mercredi du mois de
09h à 12h30 et le dernier
vendredi du mois de 14h à 16h30

ADIL
Information sur le logement
Sans rendez-vous avec
Mme LELIEVRE de 9h à 12h30
2ème et 4ème lundi du mois

CLIC DES QUATRE RIVIERES
Centre local d'information et de
coordination pour les familles
de personnes âgées ou
handicapées
Tous les jeudis de 09h30 à 12h
Accueil uniquement
sur rendez-vous
Infos au 02 99 52 01 59